

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2016

Le treize avril deux mille seize, 13 avril 2016 à 20H30, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le 7 avril 2016, s'est réuni sous la présidence de M. Raymond BILQUEZ, en séance ordinaire.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 53

Présents (46) : Bernard JAMEY, Paul MARTAUX, Véronique GRANDJEAN-AMBERT, Jean-Pierre LACHAUD, Régis DEMANGE, Eric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Gilbert HENRY, Nadine TOSI, Victor COULIN, Lucien SIMARD, Maurice DUBREUIL, Nathalie POIROT, Patrick GOUX, Michel FLORENTIN, Simone GUERY, Francis THOMAS, Daniel MARCHAL, François-Régis GRANDVOINET, Georgette RAVEGLIA, Jean-Louis COURTOY, Raymond BILQUEZ, Alain GALMICHE, Jean-Paul BOUCHESECHE, Sylvie VALDENNAIRE, Jérôme PEY, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Yves VINOT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoit PETON, Raymond KANY, Paul HENRY, Hervé EPLE, René ROBERT , Christian BRESSON, Benjamin GONZALES, Patrick LOUIS, Cécile CHEVAILLIER, Marie-Pierre DUPRE, Michel DEVAUX, Claude THIEDEY, Gérard COULIN, Hervé LE CAIN, Jacques THEULIN, et Michel WEYERMANN.

Ont donné pouvoir (6) : Pierre DUCHANOIS, Marie-Pierre DUPRE, Antoine TRUSSARDI, Jean DROUHARD, René DELCEY, Sylvie VALDENNAIRE

Absents excusés (1) : Edith MICHELIN.

M. Benjamin GONZALES a été désigné comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h33,

Le Président présente les économies nouvelles proposées au budget, et rappelle notamment que les subventions aux clubs de football seront réduites de moitié. Il indique que la communauté de communes évalue les possibilités de portage de la gestion de la salle multisport de Citers.

Le président propose de maintenir les taux à la même valeur qu'en 2015.

La parole est donnée à l'assemblée avant le vote du budget tel que présenté dans les documents préparatoires.

Monsieur Gaudinet pense que la communauté de communes n'a pas les moyens de créer de nouvelles dépenses et que la question de sa dissolution doit être mise au débat en 2016.

Monsieur Goux rappelle qu'il s'est toujours opposé à ce périmètre intercommunal et qu'il ne souhaite pas d'augmentation d'impôts comme envisagée lors de la séance du 31 mars.

Monsieur Bresson prend note de l'effort affiché du président en faveur d'économie de fonctionnement. Cependant, il pense que des économies substantielles devraient s'établir à 150 000 euros voire 200 000 € par an.

Monsieur Eple qu'il considère le budget proposé comme insincère puisque ne prévoyant pas de dépenses sur la compétence PLUI pourtant prise par la communauté de communes en 2015.

Budget OM : monsieur Bresson souhaite que les 3 % supplémentaire par rapport à la facture du SICTOM soient supprimés au budget 2017.

Budget SPANC : monsieur Coulin souhaite que soit appliqué le report à 8 ans de la périodicité de contrôle des installations.

Budget ZAE : monsieur Eple rappelle qu'il est très probable que l'Etat retienne plus de 40 000 € sur les subventions de la zone de Velleminfroy au titre de la plateforme de l'usine d'embouteillage. A ce titre, il ne votera pas ce budget.

47-2016 - Objet : Vote des taux d'imposition 2016

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de ne pas modifier les taux d'imposition et adopte les taux d'imposition 2016, comme suit :

- Taxe d'Habitation: 2.95 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 2.16 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 7.13 %
- Contribution Financière Economique : 18.20 %.

Vote : 45 pour, 6 abstentions et 1 contre.

48-2016 - Objet : Budget Primitif 2016 – Budget Principal

Le président présente le projet de budget primitif principal 2016 et propose au conseil de le voter. Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Vote le budget primitif principal dont le détail est annexé à la présente délibération.

Vote : 24 pour, 9 abstentions et 19 contre.

49-2016 - Objet : Budget Primitif 2016 – Budget Périodique

Le président présente le projet de budget primitif périodique 2016 et propose au conseil de le voter.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Vote le budget primitif périodique dont le détail est annexé à la présente délibération.

Vote : 52 pour.

50-2016 - Objet : Budget Primitif 2016 – Budget Ordures Ménagères

Le président présente le projet de budget primitif Ordures Ménagères 2016 et propose au conseil de le voter.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Vote le budget primitif Ordures Ménagères dont le détail est annexé à la présente délibération.

Vote : 51 pour et 1 abstention.

51-2016 - Objet : Budget Primitif 2016 – Budget SPANC

Le président présente le projet de budget primitif SPANC 2016 et propose au conseil de le voter. Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Vote le budget primitif SPANC dont le détail est annexé à la présente délibération.

Vote : 51 pour et 1 abstention.

52-2016 - Objet : Budget Primitif 2016 – Budget Commerce

Le président présente le projet de budget primitif Commerce 2016 et propose au conseil de le voter.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Vote le budget primitif Commerce dont le détail est annexé à la présente délibération.

Vote : 52 pour.

53-2016 - Objet : Budget Primitif 2016 – Budget ZAE

Le président présente le projet de budget primitif ZAE 2016 et propose au conseil de le voter.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Vote le budget primitif ZAE dont le détail est annexé à la présente délibération.

Vote : 32 pour, 3 abstentions et 17 contre.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire.